

SÉANCE ORDINAIRE DU 9 AOÛT 2022

ORDRE DU JOUR

- 1.- Adopter l'ordre du jour;
- 2.- Adopter le procès-verbal du 12 juillet 2022;
- 3.- Adopter les comptes à payer au 31 juillet 2022.

ADMINISTRATION

- 4.- Maire suppléant – Prolonger la nomination du conseiller du district #3, Monsieur Samuel Champagne, pour une période de douze (12) mois.
- 5.- Programme d'aide financière Info-digues – Autoriser la directrice générale à signer les documents de la demande d'évaluation d'admissibilité relatifs à la réalisation du diagnostic initial d'un ouvrage de protection contre les inondations dans le cadre d'Info-digues.
- 6.- SCFP – Section locale 3334 – entente #2022-08 – Autoriser Madame la maire et la directrice générale à signer cette entente.
- 7.- Gestion de personnel – préposé à la voirie, aux loisirs et à l'entretien – permanence – Accorder la permanence à Monsieur Richard Nadeau, à titre de « préposé à la voirie, aux loisirs et à l'entretien », effective le 28 août 2022.
- 8.- Création d'un comité sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels – Approuver la création de ce comité et désigner les personnes suivantes à y siéger :
 - Chantal Pilon, directrice générale;
 - Samuel Bleau-Caron, DGA et directeur de l'urbanisme et de l'inspection municipale;
 - Yanick Labelle, adjointe à la direction générale.
- 9.- Fédération québécoise des municipalités (FQM) – entente relative à la fourniture de luminaires de rue au DEL avec services connexes – Autoriser Madame la maire et la directrice générale à signer ladite entente.

VOIRIE

- 10.- Diagnostic des postes de pompages existants dans le cadre des travaux de protection contre les inondations – soumissions par appel d’offres public – Adopter la soumission de la firme WSP Canada Inc., au montant de 74 618,78\$.
- 11.- Protection contre les inondations sur le territoire de Pointe-Calumet (Phase III) – lot 300 : prolongement des ouvrages de protection entre la 25^e et la 32^e Avenue – décompte progressif #10 – Autoriser le paiement de _____ \$ (taxes incluses) à la firme Sanexen Services Environnementaux Inc.

URBANISME

- 12.- Adoption – règlement 308-72-22 – Adopter le règlement modifiant le règlement de zonage numéro 308-91 afin d’intégrer des dispositions relatives aux écrans d’intimité.
- 13.- Adoption – règlement 308-79-22 – Adopter le règlement amendant le règlement de zonage numéro 308-91 afin de modifier la grille des normes et usages de la zone R-5 203.
- 14.- Adoption – second projet de règlement 308-80-22 – Adopter le second projet de règlement modifiant le règlement de zonage numéro 308-91 et le règlement de régie interne numéro 307-91 afin d’y ajouter l’usage d’une ressource d’hébergement d’urgence pour personnes vulnérables dans la grille des normes et usages pour la zone R-1 204.
- 15.- Adoption – second projet de règlement 308-81-22 – Adopter le second projet de règlement modifiant le règlement de zonage numéro 308-91 afin d’instaurer des dispositions réglementaires dans le but de permettre les ressources de type familial et de type intermédiaire.

SÉCURITÉ

- 16.- Avis de motion et dépôt du projet – règlement 380-69-22 – Pour adoption future d’un règlement amendant le règlement 380-97 concernant la circulation et le stationnement.
- 17.- Varia
- 18.- Réponses aux questions de la séance précédente
- 19.- Communication de Madame la maire
- 20.- Communication des conseillers
- 21.- Période de questions des citoyens
- 22.- Levée de la séance